



Programme de formation

M57 – Niveau débutant

28/04/2026

Prix INTER : à partir de 500,00 € net de TVA

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public : agent en service comptable

Prérequis : aucun

Objectifs :

Connaître et comprendre l'instruction budgétaire et comptable M 57 et le cadre légal spécifique à sa codification

Programme :

Introduction : les principales caractéristiques du référentiel M57 :

Présentation du référentiel M57 : son périmètre d'application ;

L'intégration des dernières dispositions normatives examinées par le Conseil de normalisation des comptes publics (CNoCP) ;

La convergence dans le respect des spécificités propres au secteur public local ;

Des règles budgétaires assouplies selon le modèle régional

1- Les nouveautés comptables introduites par rapport aux autres référentiels :

Le traitement comptable des immobilisations et leur amortissement ;

Les provisions et dépréciations ;

La suppression du résultat exceptionnel ;

Les évolutions des principes comptables applicables ;

Les nouveautés comptables : l'essentiel.

3- Les états financiers en M57

Un bilan ;

Un compte de résultat ;

Une annexe facultative pour les collectivités n'étant pas dans le périmètre d'expérimentation de certification de leurs comptes.

4- Les sources d'information M57

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agréé

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Activités brise-glace ;

Programme de formation

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactifs.

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quiz interactifs / questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par aux participants. La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.

Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.

L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.

A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.

90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :

Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à [prendre contact avec notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).